

Sujet : [INTERNET] Enquête publique Unitech

De : Alice Barbier <alice.k.barbier@gmail.com>

Date : 28/11/2019 10:10

Pour : pref-enquete-unitech@haute-marne.gouv.fr

Madame, Monsieur le commissaire enquêteur,

Je n'ai qu'une question à vous poser : comment les pouvoirs publics géreront-t-il les contamination due au nucléaire ? ils n'ont pas les moyens de dédommager l'ensemble de la population qui pourrait être concernée par l'explosion d'une centrale.

En conséquence, est-il nécessaire de continuer à les aider à poursuivre dans cette voie mortifère ?

Sur cette simple installation de décontamination, Il est fantasmatique de croire qu'il n'y aura jamais de dépassement des seuils dans les eaux situées en aval.

Admettons notre condition de simples mortels : nous ne maîtrisons pas tout. Appliquons un principe de précaution élémentaire.

Je vous remercie de prendre cette demande en considération.

respectueusement vôtre,

Alice Kuhne-Barbier